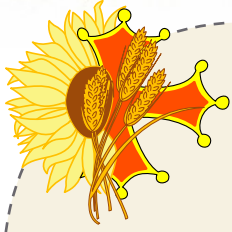


Les échos de Labruyère Dorsa

janvier 2021



[LE MOT DU MAIRE]

L'année 2020 vient de se terminer, année marquée par un renouvellement démocratique d'importance dans nos communes et intercommunalités mais aussi par une crise sanitaire sans précédent. Les effets négatifs de cette crise se ressentent déjà profondément et impactent chacune et chacun d'entre nous dans notre quotidien, tant professionnel que personnel. Ainsi, les fêtes de fin d'année se sont déroulées dans des conditions contraignantes, empêchant certaines familles de se retrouver ou les obligeant à faire des choix cornéliens.

En 2020, les contacts sociaux chers aux Labruyéens ont été limités et ont freiné les initiatives de rencontre et de lien social que nous affectionnons tant. Fête annuelle annulée, repas et manifestations habituelles du Foyer Rural reportés ou aménagés, sont quelques exemples frappant des conséquences de cette situation. Je sais que le Foyer Rural a fait de son mieux et que certaines décisions prises ont été un crève-cœur. Je tenais donc à remercier son Président, David BERTRAND, ainsi que les membres du bureau et du conseil d'administration pour leur implication, leur dynamisme et leur sens des responsabilités. Côté conseil municipal, nous avons tout de même gardé le cap et nous avons pu avancer dans la réalisation de projets communaux, avec de belles réussites dont plusieurs seront relayées dans ce bulletin. Mes remerciements se tournent donc aussi vers la nouvelle équipe municipale et le personnel communal qui s'investissent dans l'embellissement et le fonctionnement de notre village.

Et maintenant, que nous attend-il en 2021 ? Bien malin celui qui peut le prédire ! Chacun ira de son pronostic. Je me limiterai à espérer que le rayon de soleil perce le plus rapidement possible l'épais brouillard qui nous entoure... et j'agirai à mon échelle pour y contribuer. Dans cette perspective, la municipalité poursuivra son travail et continuera à œuvrer comme elle s'y est engagée auprès de vous. Du côté de l'intercommunalité, de gros projets d'investissements se poursuivront en 2021. Je pense notamment à la création d'un centre aquatique intercommunal ou encore d'un centre d'enseignement artistique pluridisciplinaire. La collecte et la gestion de nos déchets va aussi connaître de profondes transformations avec la mise en place de points d'apports volontaires généralisés (disparition des containers jaunes et verts individuels, voir bulletin intercommunal diffusé en début d'année) et à terme l'instauration d'une Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (TEOMI) illustrant le principe de pollueur-payeur. Ces changements majeurs pour votre quotidien feront l'objet d'une communication dédiée en ce début d'année. Sachez d'ores et déjà que j'ai émis de fortes réserves quant à la méthode de conduite de cette transformation qui s'impose à nous.

Je terminerai cet édit en souhaitant aux Labruyéens et Labruyéennes mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour l'année 2021, avec une pensée particulière pour ceux qui souffrent ou qui sont dans la peine.

Au plaisir de vous retrouver prochainement pour partager de bons moments ensemble !
Avec mes meilleurs sentiments,



Julien Godefroy

[ETAT CIVIL 2020]



GRAVELIER Louis, né le 02/02/2020



- EYMARD Emile, décédé le 19/10/2020 à l'âge de 85 ans
- METTRE Nicole, épouse BURAS, décédée le 19/11/2020 à l'âge de 74 ans

[PARTICIPATION CITOYENNE]

De nombreux projets portés pendant la campagne des municipales visent à développer l'implication des habitants dans la vie de notre joli village. Ceci-dit, la mise en œuvre du programme de participation citoyenne est quelque peu perturbée par la crise sanitaire... En effet, difficile d'organiser des rencontres en cette délicate période. Qu'à cela ne tienne, les élus vous proposent tout de même de vous inscrire sur les thématiques ou projets qui vous intéressent. Quand le moment sera propice ils vous réuniront et d'ici là, ils pourront vous proposer des premiers échanges en mode « virtuel » (mail, visio, etc.).

Les thématiques proposées sont les suivantes :

- 1 Bibliothèque municipale et vie sociale** : contribuer à l'organisation des manifestations de la bibliothèque et en faveur de la vie sociale (apéro-livre, jeux collaboratifs, permanences bibliothèque, etc.).
- 2 Prévention des incivilités et des cambriolages** : ancrer le dispositif « participation citoyenne » - en lien avec la gendarmerie - en devenant référent de quartier ou de zone du village.
- 3 Sécurité routière** : participer aux réflexions organisées autour de la prévention routière (installation de nouveaux dispositifs de sécurité, organisation de manifestations dédiées à la prévention, etc.).
- 4 Bricolage et petits travaux** : participer aux réflexions, aux ateliers « bricolage » ou aux petits travaux coordonnés par la Mairie (confection de mobilier urbain, de nichoirs à oiseaux ou chauve-souris, petits travaux sur les bâtiments publics, réflexions pour mettre en place un café bricol', etc.)
- 5 Environnement** : participer aux chantiers annuels de plantations de haies ; proposer, organiser et contribuer à des actions locales en lien avec l'environnement.
- 6 Conseil municipal des jeunes** : dispositif dédié aux jeunes nés entre 2006 et 2009 qui fera l'objet d'une communication spécifique prochainement.

L'élue référente de la commission communale *démocratie participative, culture et lien social* est Béatrice POUPART. Indiquez-lui par mail si une ou plusieurs thématiques vous intéressent : beatrice.poupart@gmail.com. Vous pouvez aussi vous manifester directement auprès de la Mairie, par téléphone ou mail.

[DES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES SUR NOS TOITS PUBLICS]

Le conseil municipal lance une réflexion en vue d'installer des panneaux photovoltaïques sur des bâtiments publics en 2021. L'Association "Rayons Verts" mobilise les citoyens du Sud Toulousain, en vue de mettre en œuvre des installations solaires photovoltaïques sur des bâtiments publics communaux. Les responsables de l'Association « Rayons Verts » sont venus présenter leur association et le partenariat éventuel qui pourrait être conclu avec notre commune lors du conseil municipal du 9 décembre dernier. Les grands principes sont les suivants :

- ➔ Dans un futur proche, l'association va créer une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) : des parts sociales seront proposées aux citoyens à un prix abordable pour contribuer aux projets portés. Pour 1€ citoyen investi, 1€ sera abondé par le Conseil Régional. Les communes pourront également acheter des parts sociales. Les parts sociales seront rémunérées selon les orientations du futur Conseil d'Administration,
- ➔ La commune loue ses toits publics et perçoit un revenu correspondant,
- ➔ L'association finance à 70% les études techniques préalables,
- ➔ L'association finance les panneaux photovoltaïques, leur installation et leur entretien.

L'intérêt d'un partenariat avec l'association « Rayons Verts » pour notre commune est perçu sous différents aspects :

- ➔ Développer l'image d'une commune œuvrant pour le développement durable,
- ➔ Développer l'autonomie énergétique de notre territoire,
- ➔ Générer des retombées économiques locales,
- ➔ Préserver les ressources financières de notre collectivité,
- ➔ Mobiliser les citoyens autour d'un projet de démocratie locale,
- ➔ Redonner du pouvoir sur les choix énergétiques à l'échelon local.

A l'issue de la présentation et d'une série de questions, Monsieur le Maire a organisé une première rencontre avec l'association afin de mesurer la faisabilité d'un éventuel projet sur la commune (identification de toits) et pour réaliser une pré-étude.

En parallèle, Pierre PASCAL et Mélanie NEMOZ vont se renseigner sur d'autres partenariats possibles sous d'autres formes. *Dossier à suivre !*

I PRÉVENTION ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE DANS LE VILLAGE I

Lors du conseil municipal du 16 septembre dernier, les élus sont revenus sur l'accident de travail de notre employé Philippe, renversé par une voiture l'été dernier. L'analyse de l'accident de travail réalisée par Monsieur le Maire a fait ressortir des préconisations en termes de prévention et de sécurité qui ont été présentées aux employés communaux au retour d'arrêt de travail de Monsieur Vernet en ce début d'année 2021. Les élus ont aussi partagé les attentes des Labruyétois en terme de prévention routière, qui ont été exprimées via des courriers et entretiens suite à des comportements routiers incivils. Monsieur le Maire a ainsi proposé d'enga-

ger un groupe de travail au sein du conseil municipal sur ce sujet et d'organiser une concertation avec les habitants et le secteur routier d'Auterive dès cette année afin de prévoir de futurs aménagements sur la RD43. Lors du conseil municipal suivant, le 14 octobre, Monsieur le Maire a rendu compte aux élus de sa rencontre avec le secteur routier à qui il a transmis, pour étude et base de concertation, un dossier proposant plusieurs aménagements aux entrées du village. Marine ANQUETIN et Pierre PASCAL, conseillers municipaux, ont aussi présenté trois projets d'actions de prévention routière à destination des jeunes (piétons, vélos, scooters).

1^{er} PROJET, une action de sécurité routière - Organiser une journée consacrée à la sécurité routière animée par la Maison de la sécurité routière de la DDT Haute-Garonne. Coût du projet : gratuit

2^{ème} PROJET, une manifestation autour du vélo - Sensibiliser, conseiller et enseigner la pratique du vélo auprès des administrés. Coût du projet : 450 € HT la journée ou 300 € HT la ½ journée

3^{ème} PROJET, un label « ville prudente » ou « village prudent » - Valoriser les collectivités qui se sont engagées de manière significative dans la lutte contre l'insécurité routière. Frais de dossier 70 € puis 100 € par an.

Le conseil municipal a validé le premier projet, des recherches complémentaires sont attendues pour les deux autres. En tout état de cause, pour favoriser la réussite de ces différentes manifestations, il conviendra de les programmer au plus tôt au printemps 2021 en espérant que la crise sanitaire COVID-19 sera moins aiguë. Il en va de même pour la concertation avec les habitants autour des futurs dispositifs de sécurité routière. *Dossier à suivre !*

I PROGRAMME AMENDES DE POLICE I

Ce programme concerne essentiellement des petits investissements liés à la sécurité routière (panneaux, marquages au sol, petits aménagements, radars pédagogiques, etc.). Le secteur routier du Conseil Départemental est l'intermédiaire de l'Etat qui attribue les subventions. Ces dernières ne sont pas fixes et connues à l'avance. La plupart du temps, la subvention basée sur le montant HT des travaux est comprise entre 25% et 40%. Un dossier a été déposé pour un montant de 4 500 € HT afin d'acheter et d'installer différents panneaux (« enfants roulez doucement » sur le chemin de la Tuilerie, « cédez le passage » à l'intersection du chemin de la Tuilerie et du chemin de Rivel, d'une part, et à l'intersection du chemin de Rivel et du chemin de la Chalosse d'autre part), remplacer un miroir d'intersection au lotissement les Terrasses et rénover les marquages au sol en divers endroits du village.



[PROGRAMME POOL ROUTIER]

L'enveloppe de travaux pouvant être utilisée au cours du Pool Routier 2019-2022 s'élève à 50 000€ HT répartis comme suit : 10% en 2019, 30% en 2020, 30% en 2021 et 30% en 2022.

Ces travaux concernent exclusivement les voies communales. Le taux de subvention accordé par le Conseil Départemental à la commune s'élève à 68,75% du montant de l'enveloppe annuelle. Pour en bénéficier, les travaux

doivent être réalisés et payés avant le 31 décembre de chaque année.

Pour 2020, des travaux d'un montant de 7 027 € HT ont été réalisés courant novembre par la Société COLAS sur le chemin de Mazérat afin de rénover des portions de cette route communale. Le reste à charge pour la commune s'élève à 2 196 € HT et a été autofinancé.

[RAPPEL : DÉPÔT DE BRANCHAGE COMMUNAL]

- 1 Manifester votre souhait de dépôt en contactant la Mairie par mail via mairie-labruyere.dorsa@wanadoo.fr, ou par téléphone, ou physiquement auprès d'un adjoint.
- 2 Un élu vérifie avec vous que vos déchets sont adaptés au broyage et vous oriente si ceux-ci doivent être déposés ailleurs.
- 3 L'élu vous donne la marche à suivre pour déposer vos branchages, en veillant à **NE PAS DÉPOSER SUR LES TAS DE BROYATS DÉJÀ PRÉSENTS.**

[UN BEL ELAN COLLECTIF POUR LA PLANTATION DE HAIES !]



Le samedi 4 décembre, sous une météo exceptionnellement ensoleillée, plus de **40 labruyérois**, petits et grands, sont venus prêter main forte au chantier de plantation d'arbres et d'arbustes. Ces végétaux ont tous été fournis par l'association **Arbres et Paysages**, qui coordonne un programme régional de plantation de haies champêtres (« Plant'arbres » <https://www.arbresetpaysagesdautan.fr/>), ce qui garantit leur provenance locale, leur meilleure reprise et une croissance rapide.

Pour leur achat, la **mairie** a bénéficié d'une subvention supplémentaire car la création du verger a reçu le

coup de cœur ♥ des salariés de l'association et d'une participation du **SYMAR** (Syndicat Mixte d'Aménagement des Rivières) du **Val d'Ariège**.

Plus de 280 arbres et arbustes ont donc été plantés ce jour-là, le sol ayant été préalablement travaillé par le **chantier d'insertion de la communauté de commune**. Cornouillers sanguins, prunelliers, viornes lantanes, camérisiers à balais et autre noms enchan-

teurs sont venus

plonger leurs racines le long du cours d'eau du Rival. Le SYMAR y a de plus aménagé une petite zone humide, qui dans quelques années constituera un îlot de biodiversité aussi bien pour la flore que la faune ! Un second secteur a été aménagé : une haie de 70 mètres a été plantée dans le champ en dessous de la salle des fêtes, ainsi qu'un verger de 12 arbres fruitiers greffés. Dans quelques années vous pourrez donc venir vous régaler de cerises, poires, prunes, abricots et pommes !

Ce bel élan collectif nous a fortement motivés. Nous vous donnons d'ores-et-déjà rendez-vous cet automne pour renouveler l'opération !



[L'ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR LA FORMATION PERMANENTE]



Cette année, deux administrés de la commune ont bénéficié du soutien financier de l'Association Intercommunale pour la Formation Permanente (AIFP). Cette structure vient en aide au financement des projets de formation. Réservée aux communes adhérentes dont nous faisons partie, l'AIFP soutient les demandeurs d'emploi ou en emploi précaire qui ont un projet de formation sans arriver à boucler leur budget. L'AIFP a donc une mission de solidarité et de complémentarité dans le cycle de la formation et de son financement. Ainsi, l'AIFP soutient tout type de formation (cours particuliers, remises à niveaux, préparation de concours, etc.). Plus d'infos : <https://www.smivom-mouillonne.fr/fr/autres-competences/aifp/edito-du-president.html>

[CALENDRIER DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES]

La Communauté de Communes du Bassin Auterivain (CCBA) assure au quotidien la collecte de vos déchets. Dans une volonté de réduction des déchets papier, le traditionnel calendrier papier est remplacé par une version dématérialisée 100% numérique, accessible depuis votre ordinateur ou votre smartphone à compter de 2021. Vous en trouverez toutefois une version synthétique en dernière page de ce bulletin.

Téléchargez la version complète de notre secteur sur la page dédiée de notre site internet communal ; mais aussi accédez à la localisation des points d'apports volontaire (verre, fibreux, etc.) au plus proche de chez vous :

<https://www.mairie-labruyeredorsa.fr/fr/infos-pratiques/dechetterie.html>



[EN BREF ...]

ILLUMINATIONS DU VILLAGE ... Notre employé étant éloigné du service en cette fin d'année, nous avons demandé de l'aide à la commune d'Auterive pour l'installation des illuminations de Noël. Monsieur René AZEMA, Maire d'Auterive, et Monsieur BERTRAND, Directeur des Services Techniques, ont répondu présent à notre sollicitation et ont mis à notre disposition trois employés de leur commune : Messieurs CALAS, MALLET et FERRASSE. Ces derniers sont venus avec une nacelle pour poser les décorations. Le Maire a remercié son homologue d'Auterive pour son sens de la solidarité intercommunale ainsi que les équipes dépêchées sur place pour leur réactivité et leur efficacité.

FIBRE ... Plusieurs arrêtés ont été signés par Monsieur le Maire autorisant l'intervention de Fibre31 et ses prestataires sur la commune, afin de réaliser des travaux préparatoires à l'arrivée de la fibre. Par ailleurs, nous dépendons du SRO 31-195-085 implanté sur Grépiac qui est actuellement en cours de déploiement. L'entreprise chargée des travaux prévoit de valider la zone SRO entière pour le 1er trimestre 2021. S'en suivra une phase de mise en service et de commercialisation estimée à 3 mois.

En raison des restrictions liées à la crise sanitaire, la commémoration de **L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE** s'est déroulée avec un public limité aux élus du conseil municipal. Après lecture du discours officiel par Monsieur le Maire, une minute de silence fut observée avant qu'une gerbe soit déposée en l'honneur des combattants morts pour la France lors de la première guerre mondiale, dont 3 Labruyéens : Jean-Marie SENSEBY, Jean-Pierre SAMARA et Henri PARIS.

COLIS DE FIN D'ANNEE ... Comme traditionnellement dans notre village, un panier gourmand a été offert aux Labruyéens de 65 ans et plus résidant sur la commune, ainsi qu'aux employés municipaux. Le Conseil Municipal a choisi de renouveler son partenariat avec la MAISON PATIGNAC qui se situe à Montesquieu-Volvestre, dont les produits avaient été très appréciés l'an dernier. Cette année ce sont 31 paniers qui ont été offerts par la commune et distribués par le Maire et les conseillers, ce qui représente un investissement de 915 €. Ils ont été livrés avant Noël par les élus du Conseil Municipal.

LES TRAVAUX de réfection des abat-sons **DU CLOCHER DE L'ÉGLISE**, annoncés dans notre dernier bulletin municipal, vont débuter en début d'année 2021. Le Conseil Départemental subventionne notre projet à hauteur de 40% soit 3684,80 €. Le reste à charge pour la commune sera emprunté.

La dernière tranche de travaux de **RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC**, qui devait débuter en septembre (remplacement des dispositifs anciens par des LED), a pris du retard pour des questions d'approvisionnement. Les dernières phases de travaux sont cependant en cours et devraient être terminées très prochainement.

| LES BÉNÉVOLES COUTURIER.ÈRE.S PUBLIQUEMENT REMERCIÉ.E.S |

Vous aviez été nombreuses et nombreux à vous impliquer au printemps dernier, pour réaliser l'ambitieux objectif participatif de confectionner un masque en tissu pour tous les habitants en un temps record.

Cela fut une réussite et la Mairie a souhaité mettre à l'honneur tous les bénévoles mobilisés lors du petit marché du 25 septembre dernier. A cette occasion, après quelques mots prononcés par le Maire, la 1ère adjointe a remis un cadeau symbolique aux bénévoles : un savon produit localement à Calmont. Une vidéo souvenir est également consultable sur le site de la Mairie : <https://www.mairie-labruyeredorsa.fr/fr/infos-pratiques/crise-sanitaire-epidemie-de-coronavirus-covid-19.html> Sachez par ailleurs que cette productrice de savon viendra nous rendre visite tous les trimestres au petit marché.

| LES NEWS DU PETIT MARCHÉ COMMUNAL |

>>> CREATION DU MARCHÉ DE PLEIN VENT ET FIXATION DES DROITS DE PLACE

En ce début d'année 2021, notre petit marché local fêtera ses 6 ans. Il était temps d'officialiser sa création d'un point de vue réglementaire. Patricia BRANCOURT, conseillère municipale, a pris le dossier en main et après de multiples démarches, notamment auprès de la Mairie de Beaumont-sur-Lèze que nous remercions pour son aide, a proposé un projet de délibération et de règlement intérieur en conseil municipal le 9 décembre dernier.

Un droit de place symbolique a également été établi, permettant notamment de couvrir les frais d'abonnement et de consommation du compteur dédié aux producteurs.

Porteur de lien social et de convivialité, le marché contribue à l'animation de la commune, soutient des producteurs locaux et correspond à une forte attente des citoyens. Nous vous rappelons qu'il a lieu tous les vendredis, de 17h30 à 20h sous la halle, et que vous pouvez commander au préalable en vous rendant sur la page dédiée du site internet communal :

<https://www.mairie-labruyeredorsa.fr/fr/infos-pratiques/le-petit-marche-de-labruyere-dorsa.html>



>>> MARCHÉ DE NOËL

Cette année, le marché de Noël n'a pas pu se faire dans les conditions habituelles en raison de la crise sanitaire. Il a tout de même eu lieu vendredi 12 décembre, de 17h30 à 20h00 sous la Halle Henri Malterre, en présence de nos producteurs habituels mais aussi de jeunes pâtisseries Labruyétoises et de « Sandroutch Créa » avec ses bijoux et créations en tissus. Ce moment sympathique et convivial aura permis à nombre d'entre vous de préparer des cadeaux et des repas de fête.



Pendant la période de couvre feu, de nouvelles dispositions ont été prises et ont déjà été communiquées il y a peu. Plus d'infos via ce lien.

| LA VIE DU VILLAGE |

OPÉRATION NOËL SOLIDAIRE

Le confinement voit aussi naître des initiatives solidaires qui mettent du baume au cœur. L'une d'entre-elles, relayée par Christelle CHAPERON sur le groupe WhatsApp communal, a recueilli un franc succès. L'idée était de confectionner un paquet cadeau au format d'une boîte à chaussures comprenant un vêtement chaud, un divertissement, quelque chose à déguster, un produit d'hygiène et de beauté et un mot doux pour les fêtes. 28 cadeaux Labruyétois ont ainsi été remis à une association par Christelle et ont probablement fait des heureux. C'est tout de même 25% des foyers du village qui ont participé : bravo à vous pour votre esprit de partage et de solidarité.

Pour rejoindre le groupe WhatsApp communal, contactez la Mairie.



NOËL DU FOYER RURAL

En cette année particulière, le Foyer Rural a organisé une manifestation de Noël adaptée aux contraintes sanitaires. Le Père Noël a adressé un message vidéo aux petits Labruyérois que vous pouvez retrouver sur le site internet communal : <https://www.mairie-labruyeredorsa.fr/fr/culture-et-associations/le-foyer-rural.html>

Ses lutins du village ont aussi installé une boîte aux lettres spéciale sous la halle, en lien direct avec le pôle Nord, et ils ont aidé le Père Noël à emballer les cadeaux destinés aux petits Labruyérois. Le Foyer Rural a aussi décoré la halle et un sapin pour le plaisir des chalands du marché. Le Maire et le Conseil Municipal remercient le Foyer Rural et félicitent son esprit d'inventivité pour maintenir la Magie de Noël à Labruyère-Dorsa.



JOURNÉES EUROPÉENNES

DU PATRIMOINE

Les JEP ont rencontré un franc succès, lors d'une belle journée ensoleillée. Les visiteurs ont pu pénétrer notre église et son petit musée attendant. Cette visite était couplée avec l'activité de la bibliothèque « Zoom sur Labruyère » qui a permis à chacun, petits et grands, de s'exprimer au travers de la photo.

Vous pouvez retrouver toutes ces photos soit sur le kakemono exposé sous la halle soit sur le site internet de la commune.

<https://www.mairie-labruyeredorsa.fr/fr/territoire/patrimoine.html>



BIBLIOTHÈQUE

Notre Apéro-Livres du mois de novembre a pu être maintenu en visio-conférence. Cette formule a mobilisé de nouveaux adeptes que nous espérons retrouver lors de nos prochaines éditions.

Nombreux, parmi vous, nous ont

fait ou veulent nous faire des dons de livres, nous vous en remercions car cela permet d'offrir des nouveautés.

Nous avons récemment pris contact avec la médiathèque départementale qui peut nous prêter jusqu'à 300 livres par an.

Cela deviendra possible uniquement si quelques personnes nous rejoignent pour aider à faire vivre notre bibliothèque.

Contactez— nous via :

bibliotheque.labruyeredorsa@gmail.com



[ZOOM NATURE DE NOS COTEAUX]

Au retour des beaux jours, vous pourrez observer différentes orchidées sauvages dans les champs et prairies autour du village. Les fleurs sont toutes magnifiques à contempler.

Voici quelques espèces photographiées dans notre commune en 2020 : dès le printemps, ouvrez l'œil lors de vos balades !



Espèce non identifiée



Serapia



Orchis

JANVIER 2021

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

FÉVRIER 2021

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

MARS 2021

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AOÛT 2021

L	M	M	J	V	S	D
1						
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

SEPTEMBRE 2021

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

OCTOBRE 2021

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AVRIL 2021

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4			
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

MAI 2021

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

JUIN 2021

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

NOVEMBRE 2021

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

DÉCEMBRE 2021

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

JANVIER 2022

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

JUILLET 2021

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4			
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

LE TRI C'EST SIMPLE
COMME BONJOUR !
www.consignesdetri.fr

TÉLÉCHARGEZ
L'APPLICATION
LE GUIDE DU TRI

- Collecte recyclables (couvercle jaune)
- Collecte ordures ménagères (couvercle vert)
- Espace de gratuité
- Jour férié (pas de collecte)



LES CONTENEURS DEVRONT ÊTRE SORTIS LA VEILLE DES JOURS DE COLLECTE, AVANT 22 HEURES ET RENTRÉS DÈS QUE POSSIBLE UNE FOIS LE RAMASSAGE EFFECTUÉ